

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 2 décembre 2025*

Délibération n°2933/2025/FIN Domaine : Finances

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie réuni en formation plénière le 11/12/2025 délibère sur :

Article 1er:

Le Conseil d'administration est réuni afin de se prononcer sur l'approbation des subventions accordées à diverses associations à la suite de l'avis favorable de la commission des finances du 2 décembre 2025.

Article 2:

Les subventions présentées en séance sont approuvées.

Article 3:

Le tableau récapitulatif des subventions est annexé à la présente délibération.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité



Commission des finances 02/12/2025
Conseil d'administration du 11/12/2025

UB	Bénéficiaires	Objets	Montants
903 - AI	LEXEIM	L'Asie centrale et ses voisins régionaux du 12 au 13 mars 2026	1 500,00 €
903 - AI	LEXEIM	La santé : approches pluridisciplinaires et transversales du 9 au 10 juin 2026	1 500,00 €
903 - AI	Association RHÉTORICA	14 ^{ème} édition du concours d'éloquence RHETORICA du 28 janvier 2026 au 19 mars 2026	1 500,00 €
903 - AI	Association du Forum des métiers du droit	Forum des métiers du droit : 4 mars 2026	2 637,68 €
970 - IUT	CSEA	Organisation de la journée des 30 ans du département carrières sociales : 12 juin 2026	2 000,00 €

Commission des finances 02/12/2025

Conseil d'administration du 11/12/2025

UB	Bénéficiaire	Objet	Montant
900	SUAPS	Association ASUH (Association Sportive de l'Université du Havre)	17 000,00 €
900	ADMI	CACSUH (Comité d'Action Culturel et Sociale de l'Université du Havre)	8 000,00 €